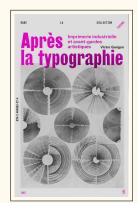
S COMPTES RENDUS DE LECTURE

La révolution graphique de la première moitié du xxe siècle



Victor Guégan. *Après la typographie*. *Imprimerie industrielle et avant-gardes artistiques*. Façons. Montreuil : Éditions B42, 2025, p. 213. ISBN : 9782494983274. 23 €

Victor Guégan, jeune docteur en histoire de l'Art, spécialisé dans l'Art moderne et contemporain, et conservateur à la merveilleuse bibliothèque Kandinsky du Centre Georges-Pompidou 112, à Paris, propose un important ouvrage sur un moment crucial de l'histoire de la conception des imprimés : la bascule vers de nouveaux procédés d'impression, comme l'offset. Cette période eut pour conséquence majeure l'industrialisation de l'imprimerie, désormais pratiquée dans un environnement industriel et relégant à la marge les ateliers où est utilisée la typographie au plomb — d'où le titre de l'ouvrage. Cette évolution technique permit aussi à des artistes de pratiquer directement la composition, qui n'était plus réservée aux seuls ouvriers spécialisés. Enfin, l'intégration massive d'un médium nouveau, la photographie, acheva de transformer la pratique. Il en résulta la création d'un nouveau métier : celui de designer graphique.

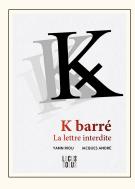
On connaît bien le mouvement intitulé « Nouvelle Typographie » et les controverses qui l'ont accompagné (voir notamment le livre de Hans-Rudolf Bosshard, chez le même éditeur [2]. L'ouvrage de Victor Guégan a le mérite de détailler l'émergence de ce courant (l'auteur remonte à 1851!) et d'étendre son propos jusqu'aux années 1960, ce qui offre au lecteur une histoire complète de la composition au xxe siècle occidental, histoire que l'auteur interrompt, en toute logique, avant l'informatisation. L'érudition de Victor Guégan, sans faille, et l'iconographie, remarquablement choisie, font de ce dense ouvrage une référence.

Patrick Bideault

Références

[2] Hans-Rudolf Bosshard. Max Bill / Jan Tschichold. La querelle typographique des modernes. Trad. par Pierre Malherbet et Victor Guégan. Avec une postf. de Jost Hochuli. Mise en page de Jérémy Perrodeau. Paris : Éditions B42, 2014, p. 124. ISBN: 9782917855492.

Un caractère de Bretagne



Jacques André et Yann Riou. *K barré*. *La lettre interdite*. Châteaulin : Locus Solus, 2025. ISBN : 978-2-36833-578-9. 9,90 €

Jacques André et Yann Riou publient un petit livre consacré à un seul caractère : le K barré — et plus précisément le K barré diagonalement ¹¹³. Ce K est utilisé en Bretagne comme abréviation du mot *ker*, qui signifie « village ». Dès le Moyen Âge,

112. Le Centre Pompidou étant fermé pour travaux, la bibliothèque l'est également. Il est prévu qu'elle réouvre au premier trimestre 2026 sur un site temporaire, dans le XII^e arrondissement de la capitale. Plus d'informations ici: https://bibliothequekandinsky.centrepompidou.fr/billets/fermeture-de-la-bibliotheque-kandinsky

113. Il existe d'autres K barrés, dont le K barré médian (₭), qui est un symbole : celui du kip, la monnaie laotienne, qui comme chacun sait vaut 100 att.

les scribes utilisent le K, pour économiser tant leur support d'écriture, onéreux en ces temps, que leurs efforts : vu l'abondance de toponymes et patronymes commençant par Ker-, leur attitude est logique, d'autant qu'à l'époque, l'usage d'abréviations était courant.

FIGURE 2 – De nombreux K barrés dans un article du *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne* de Jean Ogée, dans sa version de 1843, reproduit dans l'ouvrage.

Kermaria-Sulard; trève de la paroisse de Louanec; à 2 l. 1/h de Lannion, sa subdélégation. Son territoire renferme les maisons nobles de Kengoff, Trogoff, Kelleau, Kargan, Kgoanton et Krimel. Cette dernière appartenait à Geoffroi de Krimel, maréchal de Bretagne, qui accompagna Bertrand Duguesclin, connétable de France, et partagea la gloire de ses conquêtes.

Et les auteurs de décrire l'histoire de ce caractère, et ce jusqu'à la période contemporaine, où ce caractère est bien présent et s'est diffusé dans le monde entier, car les Bretons sont voyageurs. L'amateur de typographie se délectera de la description du passage de la calligraphie à l'impression, à une époque où le simple K était rare dans les cassetins : les différents moyens imaginés pour remplacer ce nécessaire caractère sont pleins d'astuce, et la solution trouvée en 1732 par l'imprimeur Vatar, à Rennes, force l'admiration.

La partie décrivant les rapports du K avec l'État français est plus passionnante encore. Ce caractère figurant dans des actes officiels dressés en Bretagne, il a bien fallu que l'État compose avec : parfois pour l'interdire, mais aussi pour le tolérer. Et je ne peux qu'exprimer ici ma sympathie pour les familles qui ont eu à batailler pour conserver la graphie de leur patronyme : leurs histoires, racontées dans ce bref ouvrage, sont édifiantes. Et leurs combats sont à rapprocher de celui, récent, des défenseurs du tilde sur le prénom Fañch 114. Un prénom... breton.

Je ne peux donc que recommander ce bref ouvrage, qui est abondamment illustré. Il trouvera sa place dans toute bonne bibliothèque, aux côtés de *L'Accent du souvenir* de Bernard Cerquiglini [4] : une passionnante étude consacrée au seul accent circonflexe. Il y a beaucoup à écrire sur les caractères!

Patrick Bideault

POST-SCRIPTUM: ce livre m'a alerté sur des dérives normalisatrices de l'État en matière d'expression écrite 115. À une époque où le standard Unicode est universellement adopté et nous donne accès à quasiment toutes les écritures du monde, à une époque où la communauté européenne permet à des Tchèques, des Roumains ou des Suédois de s'installer en France et d'y participer à la vie économique mais aussi démocratique, n'est-il pas temps de permettre que chacun

^{114.} Voir https://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_Fañch. Et notons que ce prénom est porté par le créateur de caractères Fañch Le Hénaff, auteur de la fonte Brito Variable, à laquelle nous devons les K présents dans ce numéro!

^{115.} Et ce d'autant que j'y ai appris, en page 55, que le législateur se révèle incapable de définir l'alphabet latin, dont l'inventaire est différent à l'Académie française, à l'Imprimerie nationale, à l'INSEE ou dans l'instruction générale relative à l'état civil, dont les dispositions n'ont pas de valeur normative, ainsi que l'indique la page 71. Enfin, la page 83 nous apprend que l'État, qui donne la liste des lettres diacritées admises en français, n'indique pas quels signes complémentaires le sont : quid de l'apostrophe ou du tiret?

écrive son nom tel quel? On s'habituera vite à quelques caractères diacrités, et l'usage du T virgule souscrite rendrait ses origines à un grand poète français : je crois utile de nous souvenir que Tristan Țara était d'origine roumaine. Tout comme le sculpteur Constantin Brâncuşi ou l'écrivain Eugen Ionescu!

Références

[4] Bernard Cerquiglini. L'Accent du souvenir. L'Accent circonflexe, histoire d'une passion française. Paradoxe. Paris : Les Éditions de Minuit, 1995, p. 168. ISBN : 9782707315366.

000



La liste typo	75
Notes de frais et ligatures	76
Mesures anti-margoulins	
Graphisme en France, édition 2025	
Le jeu 2048 en T _E X!	77
Dictionnaire de la langue verte typographique	
Un nouvel éditeur LATEX en ligne : Crixet	79
Sortie de la fonte Almandin	
Pas de géant dans l'intégration de ConTFXt à la TFXLive!	
Traduction française de marginalia	80
Les problèmes de Didier Verna	
La Lettre améliore biblatex	
Du graphisme dans Le Monde	81
Timbres autotéliques	

La liste typo

Comme vous le savez, l'association dispose de plusieurs listes de diffusion, dont celle réservée aux adhérents, et la liste GUT, dont le fonctionnement et l'adresse seront bientôt modifiés ¹¹⁶.

Mais parlons à présent d'une autre liste, complètement indépendante de l'association, mais dont le sujet nous intéresse : la liste typo.

Cette liste vigintigénaire mérite que l'on s'y intéresse, tant les échanges y sont de qualité.

https://sympa.inria.fr/sympa/info/typographie

Si vous vient une question de composition à laquelle vous ne savez répondre, c'est là qu'il faut poser la question : le savoir des contributeurs est vaste, et nul doute que l'un d'entre eux saura vous dire si l'on écrit « Outre-atlantique » ou bien « Outre-Atlantique » — ceci à titre d'exemple.

^{116.} Voir à ce sujet, dans la *Lettre* 55, le compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 15 mars 2025, en page 17. Il est ici : https://publications.gutenberg-asso.fr/lettre/article/view/200